

Face aux menaces de sanction Notre riposte : la solidarité !

Aujourd'hui, Serge Reynaud, facteur à Marseille 01, parce qu'il a participé activement au conflit de mai 2008 contre le projet Facteur d'avenir, se retrouve **menacé de révocation**.

Ses crimes : - avoir pris la parole dans son bureau le 21 mai
- avoir participé à une action collective à la DOTC le 23 mai

La DOTC 13 a mal digéré le conflit de mai 2008 contre facteur d'avenir qui a mis au grand jour le fossé qui existe entre direction et personnel. C'est pour empêcher que demain on puisse s'organiser et lutter que la Poste veut frapper un grand coup.

Je demande l'arrêt immédiat de toutes les poursuites disciplinaires qui pèsent sur Serge Reynaud.

Nom	Adresse	Profession	Signature